

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 10/06/2021

Ouverture des commerces les dimanches de juin 2021

La réouverture de l'ensemble des commerces a été autorisée le mercredi 19 mai 2021.

Après consultation des chambres consulaires et des organisations professionnelles et syndicales, Yves Séguy, préfet des Vosges, a décidé d'autoriser l'ouverture des commerces vosgiens **les dimanches 13, 20, 27 juin 2021**.

Ces autorisations d'ouverture exceptionnelle contribuent à la relance économique et viennent en complément des mesures déjà existantes pour soutenir ce secteur d'activité lourdement impacté par la crise sanitaire.

Les dispositions du code du travail relatives aux dimanches autorisés s'appliquent notamment pour le recours à des personnels volontaires, le nombre d'heures travaillées, le respect de la durée hebdomadaire de travail, les temps de pause et de repos hebdomadaires.

L'accueil des clients devra se faire dans le strict respect du protocole sanitaire, qui prévoit une jauge 4m² par client depuis du 9 juin 2021.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

